



Formation et Accompagnement à l'Entrepreneuriat des Jeunes Diplômés en Algérie



Decouvrir l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un monde fascinant, plein à la fois de défis et de satisfactions.

Être entrepreneur veut dire transformer une idée en projet concret, un rêve en réalité.

Cependant, le parcours qui mène à l'entrepreneuriat présente des complexités face auxquelles il faut être préparé.

Ibtikari : le phare de l'innovation

Ibtikari est un programme de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat des jeunes diplômés développé par le gouvernement algérien, à travers le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS), en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR).

Le programme Ibtikari a pour objectif de contribuer au développement économique du pays en répondant à la demande de création d'entreprises dans des secteurs stratégiques à forte valeur ajoutée.

A travers le développement de l'activité entrepreneuriale, ce programme vise à favoriser la création d'emplois et la réduction du chômage parmi les jeunes diplômés.

Depuis le début de sa conception, le programme Ibtikari suit une approche participative pour assurer l'implication des parties prenantes au niveau national, y inclus les bénéficiaires principaux : les jeunes diplômés.

D'où Ibtikari, un programme de formation et d'accompagnement conçu spécifiquement pour les jeunes diplômés algériens.

Le programme est axé sur les compétences techniques ainsi que sur les aptitudes nécessaires pour lancer une entreprise.

Découvrez le parcours qui conduit au succès entrepreneurial et libérez votre potentiel avec Ibtikari.

Ibtikari est un projet pilote qui vise à former et à accompagner 700 jeunes diplômés à l'entrepreneuriat.

L'ambition du gouvernement algérien est de créer un programme phare qui, avec ses caractéristiques innovantes et un rigoureux processus de suivi et d'évaluation, pourra servir de modèle à la formation entrepreneuriale dans le pays.

Ibtikari – un projet intersectoriel

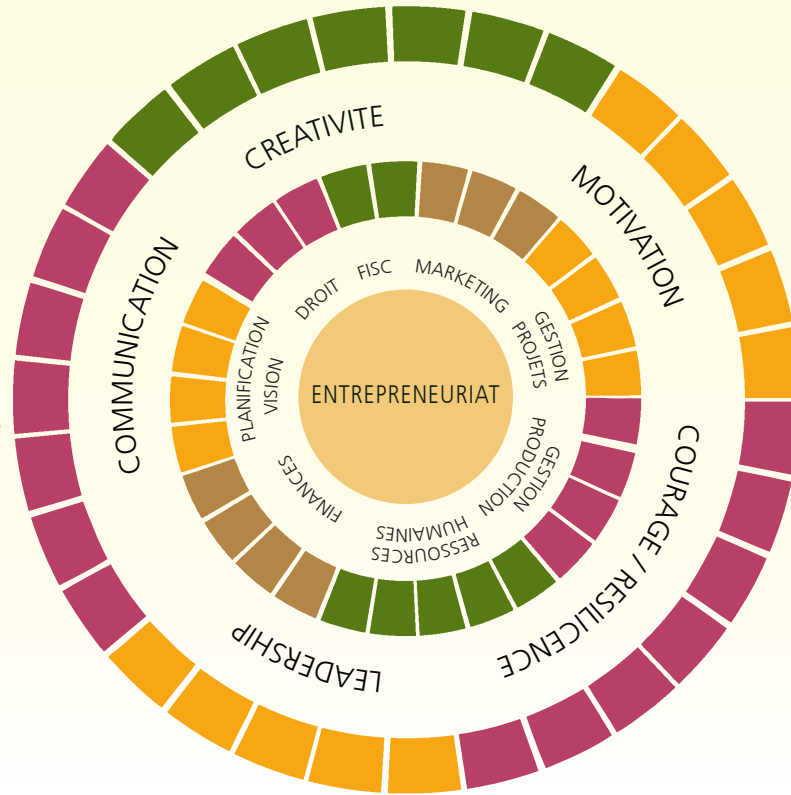
Plusieurs ministères et agences sous-tutelle intègrent un Comité de suivi qui, avec l'UNITAR, contribue à la mise en œuvre du programme Ibtikari : MTESS et ses agences sous-tutelle, ANEM ; ANSEJ et CNAC ; Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme et son agence sous tutelle, ANGEM ; Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels et Ministère de la Jeunesse.

Le programme

Le programme Ibtikari développe chez les jeunes diplômés les compétences nécessaires pour l'entrepreneuriat d'opportunité, visant la croissance et la durabilité des entreprises créées.

Ibtikari adopte un cadre de compétences entrepreneuriales qui agrège les compétences techniques et les aptitudes de l'entrepreneur.

Ces compétences sont développées à travers la participation aux deux étapes du programme: la sensibilisation à l'entrepreneuriat et la formation à l'entrepreneuriat.



La **sensibilisation à l'entrepreneuriat** introduit les jeunes diplômés au processus entrepreneurial et les sensibilise aux aptitudes nécessaires pour devenir entrepreneur. Elle permet aux participants d'évaluer leurs compétences ainsi que leur niveau d'engagement entrepreneurial.

Une fois terminée la sensibilisation, c'est aux participants de décider s'ils sont prêts à poursuivre la **formation à l'entrepreneuriat**, qui porte sur les compétences techniques nécessaires à la création, à la gestion et au développement d'une entreprise.

A la fin de la formation, les participants reçoivent un certificat délivré par l'UNITAR.

Standards de qualité

Conçu selon les standards de qualité des programmes de formation UNITAR, Ibtikari fait l'objet d'un rigoureux processus de suivi et d'évaluation.

Tous les formateurs du programme, issus des ministères et des agences sous-tutelle, sont formés par l'UNITAR.

Devenir entrepreneur ou pas ?

Le programme considère que les jeunes diplômés doivent être sensibilisés à l'entrepreneuriat pour connaître le cadre institutionnel et les démarches nécessaires à la création d'entreprise. Cette sensibilisation inclut la compréhension des opportunités et des défis du parcours entrepreneurial ainsi que des caractéristiques individuelles nécessaires à tout entrepreneur de succès.

Ce n'est qu'en connaissant les enjeux et les responsabilités de l'entrepreneuriat que les participants peuvent évaluer leurs aptitudes et leur volonté à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

Critères de participation

Le programme Ibtikari est destiné à un public de 700 jeunes diplômés, qui seront choisis sur la base des critères suivants :

- Nationalité algérienne
- Inscription à l'ANEM avant d'enregistrer leur candidature
- Niveau de formation :
 - Diplôme supérieur universitaire dans l'un des secteurs stratégiques ciblés par le programme Ibtikari **ou**
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) d'un centre de la formation professionnelle dans l'un des secteurs stratégiques ciblés
- Bonnes connaissances de la langue française
- Motivation entrepreneuriale et une idée de projet
- Toutes expériences supplémentaires dans le domaine de son idée de projet (facultatif)

Tous les critères de participation seront considérés dans le processus de sélection indiqué ci-dessous :

- Présélection par l'ANEM
- Sélection finale menée par l'UNITAR en concertation avec le MTESS

La sélection est faite à partir de l'analyse des formulaires de candidature sur la base d'un système de notation associé aux critères de participation.

Secteurs stratégiques ciblés

- Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- Tourisme
- Agriculture et Pêche
- Énergies renouvelables
- Activités annexes à l'Industrie automobile
- Transformation des Produits agricoles
- Bâtiment et Travaux Publics
- Environnement

Candidature

Les jeunes diplômés intéressés doivent remplir le formulaire de candidature en ligne.

Pour la première promotion (P1), le délai de candidature est le **6 novembre 2014**. Les résultats seront annoncés le **16 novembre 2014** pour la première session.

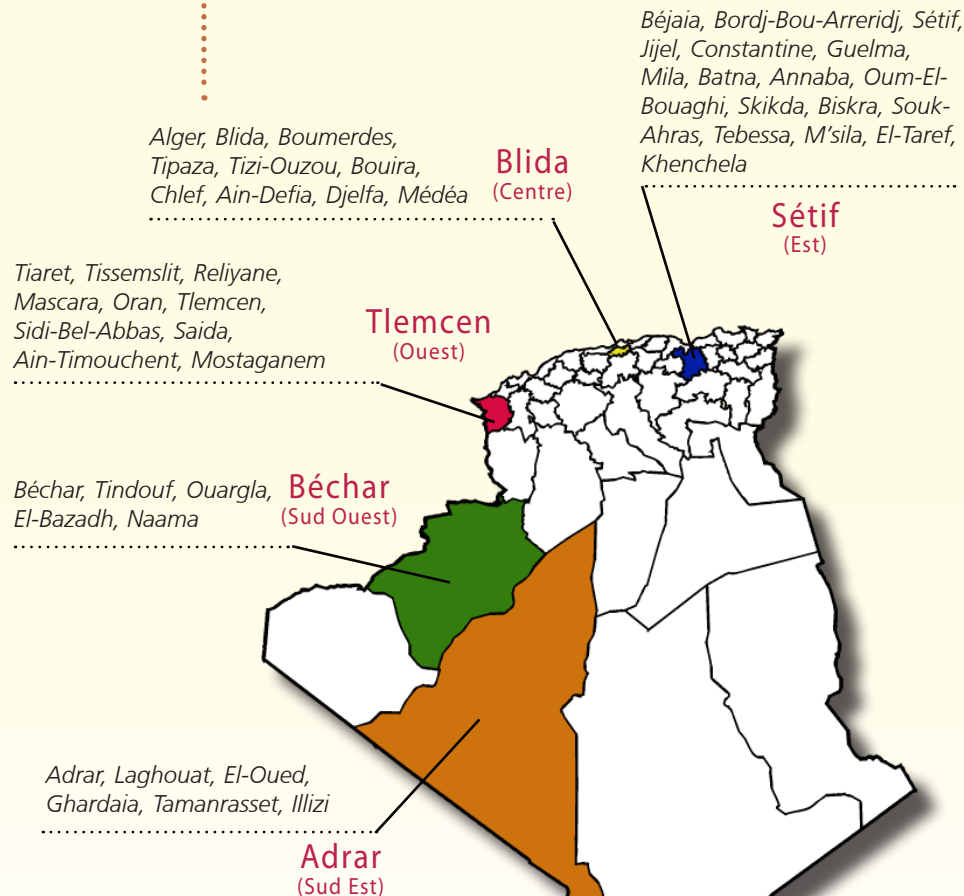
Les formulaires de candidature enregistrés après le 6 novembre 2014 seront traités pour les promotions suivantes (P2, P3, P4 et P5).

Le délai de candidature pour participer aux promotions suivantes sera communiqué sur la page Web du programme Ibtikari.

Informations pratiques

Les sessions de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat sont organisées par pôle régional.

Dans chaque pôle, une wilaya hôte a été choisie pour accueillir les sessions :



- Les participants seront répartis en 5 promotions organisées de décembre 2014 à décembre 2015.
- Le lieu de résidence des participants détermine la wilaya hôte où ils suivront la formation Ibtikari.
- Chaque étape de la formation se déroule en 5 jours.
- La formation est dispensée en langue française.

Les dates des sessions de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat sont mises à jour au fur et à mesure sur la page Web du programme Ibtikari. Veuillez la consulter périodiquement pour être au courant du calendrier des formations.

Frais

Le programme Ibtikari prend en charge les frais d'inscription, d'hébergement, de transport (aller-retour: wilaya résidence – hôte) et de restauration des participants.

Contact

Pour tout renseignement complémentaire, contactez : ibtikari@unitar.org

Veuillez également consulter la page Web du programme Ibtikari: www.unitar.org/ksi/fr/ibtikari



www.facebook.com/ibtikari